



Rapport sur les estimations de coût des forums des candidats à l'Organisation panaméricaine de la Santé et à l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle

1. Le groupe de travail des États Membres sur le processus et les méthodes d'élection du Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé s'est réuni à Genève du 27 au 29 avril 2011. À sa première session, il a prié le Directeur général de lui fournir notamment une estimation du coût des forums des candidats à l'Organisation panaméricaine de la Santé (OPS) et à l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle (OMPI).¹ Le présent rapport contient des informations générales sur ces deux forums de candidats, en particulier du point de vue du coût de leur organisation.

Forum de candidats à l'OPS

2. La résolution CD47.R4 (quarante-septième Conseil de direction, cinquante-huitième session du Comité régional) a fixé en 2006 les normes appelées à régir le processus d'élection du Directeur du Bureau sanitaire panaméricain. L'article III concerne plus précisément le forum de candidats (voir annexe 1).

3. Comme indiqué dans la procédure, le forum de candidats se tient en marge de la session du Comité exécutif précédant la session de la Conférence sanitaire panaméricaine. Dans la pratique, le forum peut se tenir avant l'ouverture ou après la clôture de la session du Comité exécutif.

4. Un forum de candidats de l'OPS a eu lieu en juin 2007. Le Directeur actuel de l'OPS était le seul candidat à y participer. Le forum a duré environ deux heures et n'a entraîné aucune dépense supplémentaire.

5. En principe, si plusieurs candidats sont appelés à participer au forum des candidats et que celui-ci s'avère plus long, il pourrait y avoir des répercussions financières, de l'ordre de celles

¹ Voir document A64/41, paragraphe 21, alinéa d).

associées à la participation des membres du Comité exécutif¹ ou autres dépenses standard afférentes à la réunion.² Selon le personnel de l'OPS, des mesures pourraient être prises pour résorber ces dépenses.³

Le forum des candidats de l'OMPI

6. À l'OMPI, un forum des candidats a été organisé en avril 2008, avant l'élection de l'actuel Directeur général, à la discrétion du Président du Comité de coordination chargé de désigner un candidat en vue de sa nomination par l'Assemblée générale.⁴

7. Il s'agissait d'une réunion informelle unique. L'interprétation était assurée en anglais, espagnol et français. La documentation consistait en matériels de promotion établis et fournis par les candidats. Il n'y a eu ni vidéoconférence ni conférence sur le Web (voir annexe 2).

8. Le coût total du forum des candidats de l'OMPI s'est élevé à près de CHF 30 000, dont 25 000 pour l'interprétation et 5000 pour la logistique.

¹ L'OPS prend en charge le coût de participation des membres du Comité exécutif à la session du Comité exécutif. Si l'OPS devait également prendre en charge la participation des membres du Comité exécutif au forum des candidats, il pourrait y avoir une petite prolongation de la durée de séjour des membres à Washington et, de ce fait, un coût d'indemnités journalières total plus élevé.

² Exemples de ces dépenses standard afférentes à la réunion : locaux, interprétation et logistique.

³ L'ordre du jour du Comité exécutif, par exemple, pourrait être raccourci pour placer le forum des candidats dans le temps généralement alloué à la session du Comité exécutif.

⁴ L'article 8.3)v) de la Convention instituant l'Organisation mondiale de la Propriété intellectuelle stipule que le Comité de coordination « à l'expiration des fonctions du Directeur général, ou en cas de vacance de ce poste, propose le nom d'un candidat en vue de sa nomination à ce poste par l'Assemblée générale ; si l'Assemblée générale ne nomme pas le candidat qui lui est présenté, le Comité de coordination présente un autre candidat ; la même procédure est reprise jusqu'à la nomination par l'Assemblée générale du dernier candidat présenté. ».

ANNEXE 1

Les normes appelées à régir le forum de candidats à l'OPS sont énoncées dans la résolution CD47.R4, article III, comme suit :

- 3.1 Le Président du Comité exécutif invitera les candidats à faire une présentation à tous les États Membres, États participants et Membres associés souhaitant assister à un Forum de Candidats qui se tiendra en marge de la session du Comité exécutif précédant la session de la Conférence.
- 3.2 Les informations concernant l'heure, la date et la logistique du Forum de Candidats seront envoyées par le Président du Comité exécutif aux candidats et à tous les États Membres, États participants et Membres associés immédiatement après la clôture des candidatures, comme spécifié à l'article 2.3 ci-dessus.
- 3.3 Les candidats devront assumer tous les frais liés à leur participation au Forum de Candidats.
- 3.4 Les États Membres, les États participants et les Membres associés devront assumer tous les frais liés à leur participation au Forum de Candidats.
- 3.5 Dans toute la mesure du possible, une technologie moderne sera utilisée pour faciliter la plus large participation possible de tous les membres de l'Organisation, y compris des visioconférences. Des transcriptions textuelles des présentations et discussions lors du Forum de Candidats seront également disponibles.
- 3.6 L'ordre des présentations qui seront faites par les candidats sera déterminé par tirage au sort et les candidats seront individuellement convoqués. Les candidats auront au maximum 30 minutes pour faire une présentation orale et une heure pour les questions et réponses des États Membres, des États participants et des Membres associés présents. La présentation portera sur le programme du candidat soulignant sa vision, les priorités politiques proposées, ainsi que la direction financière et programmatique de l'Organisation. Les limites de temps seront observées strictement.

ANNEXE 2

Ceci est un extrait d'un communiqué de presse officiel intitulé « Les candidats au poste de directeur général de l'OMPI présentent leur programme » :¹

« Les 15 candidats au poste de directeur général de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) ont rencontré les représentants des États membres le 14 avril 2008, chacun pour présenter son programme et répondre aux questions communiquées à l'avance par les différents groupes régionaux. La présidente du Comité de coordination – à la suite de consultations informelles tenues le mois dernier avec des représentants de cet organe composé de 83 membres qui désignera en mai un candidat au poste de directeur général en vue de son élection par l'Assemblée générale de l'OMPI en septembre 2008 – a décidé des modalités relatives à la réunion informelle d'une journée destinée à donner la possibilité aux candidats de se présenter et de répondre aux questions.

La présidente du Comité de coordination, Mme Hilde Skorpen, a adressé une invitation aux États membres, le 18 mars 2008, annonçant la tenue de la réunion sur une base purement informelle et volontaire. Les 15 candidats ont tous répondu positivement à l'invitation. Il a été convenu que chaque candidat disposerait de 25 minutes pour présenter un exposé et répondre aux questions des États membres. Chaque candidat gérerait comme il l'entendrait le temps qui lui était accordé pour présenter son exposé et répondre aux questions. La présidente avait indiqué que les participants de la réunion rencontreraient les candidats individuellement sans que les autres soient présents.

La réunion a débuté à 9 heures et s'est terminée à 18 h 45. Le premier candidat a été désigné au hasard et l'ordre alphabétique a été suivi à partir de son nom. Les questions formulées par les États membres – chaque groupe régional avait droit à trois questions – avaient été soumises à l'avance aux candidats. Les questions posées à chaque candidat ont été tirées au hasard par la présidente pendant la réunion. En outre, la plupart des candidats avaient communiqué avant la réunion un texte écrit (n'excédant pas trois pages).

Les candidats ont été entendus dans l'ordre suivant : M. Francis Gurry (Australie), M. Masood Khan (Pakistan), M. Enrique A. Manalo (Philippines), M. Mauro Masi (Italie), M. James Otieno Odek (Kenya), M. Philippe Petit (France), M. Bojan Pretnar (Slovénie), M. Boris Simonov (Fédération de Russie), M. Yoshiyuki Takagi (Japon), M. José Delmer Urbizo (Honduras), Mme Alicia Adamczak (Pologne), M. Toufiq Ali (Bangladesh), M. Jorge Amigo (Mexique), M. Gjorgji Filipov (ex-République yougoslave de Madédoine) et M. José Graça Aranha (Brésil).

L'élection d'un directeur général est régie par la Convention instituant l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle et les procédures concernant la désignation d'un candidat et sa nomination au poste de directeur général de l'OMPI adoptées par l'Assemblée générale de l'Organisation en septembre 1998. Le Comité de coordination devrait se réunir les 13 et 14 mai 2008 (les membres du Comité de coordination débattent actuellement de la question de savoir s'il ne conviendrait pas de prévoir un jour supplémentaire, le 15 mai) afin de désigner un candidat à la nomination à ce poste par l'Assemblée générale de l'OMPI, qui devrait siéger du 22 au 30 septembre 2008. »

= = =

¹ Salle de presse, OMPI, 14 avril 2008, PR/2008/548, http://www.wipo.int/pressroom/en/articles/2008/article_0020.html.